

Communiqué de presse

Lieu, le 03/12/2007

CP/AB/NH/24/07



Lancement du Prix de la traduction Ibn Khaldoun et Léopold Sédar Senghor en Sciences humaines (du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français)

Appel à candidatures

Afin d'encourager toutes formes d'échanges culturels et littéraires entre le monde arabe et l'espace francophone et en vue de promouvoir la diversité culturelle et linguistique, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et l'Organisation arabe pour la Culture, l'éducation et les sciences (ALECSO) organisent conjointement un Prix de traduction appelé Ibn Khaldoun et Léopold Sédar Senghor en sciences humaines, du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français.

Ouvert à tous les ouvrages traduits de ou vers l'une de ces deux langues, édités entre le 1^{er} janvier 2005 et le 31 décembre 2007, le Prix est attribué par un jury composé de six personnalités francophones et arabophones. Il est doté de 7000 € (10 000 dollars) pour chacune des versions.

Le Prix de la traduction Ibn Khaldoun et Léopold Sédar Senghor sera attribué pour la première fois par M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, et M. Mongi Bousnina, Directeur général de l'ALECSO, au cours d'une cérémonie qui aura lieu à Abou Dhabi (Emirats arabes unis) le 16 mars 2008 sous le Haut patronage de Cheikh Nahyan Moubarak Al Nahyan, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique des EAU, à l'occasion de la Semaine francophone à Abou Dhabi.

Composition du Jury : Dr. Abdelwaheb Bouhdiba, président de l'Académie tunisienne des arts sciences et lettres Beit El Hikma (Tunisie), Chehada Al Khouri, Secrétaire général de l'Union des traducteurs arabes (Syrie), Dr. Mustafa Kabbaje, rapporteur de l'Académie royale du Royaume du Maroc (Maroc), Zahida Darwiche-Jabbour, professeur à l'Université de Tripoli (Liban), Tahani Omar, présidente de l'université française du Caire (Egypte), Raja Farhat, directeur général de la Cité de la Culture de Tunis (Tunisie).

Le règlement du prix et les conditions de candidature sont disponibles sur demande auprès de :

julien.kilanga-musinde@francophonie.org

alecso@email.ati.tn

et sur le site www.francophonie.org

CONTACTS PRESSE

Anissa Barrak, chef du service de communication anissa.barrak@francophonie.org

Nathalie Heneman, chargée des relations médias Tél. 33 (0)1 44 37 32 52 nathalie.heneman@francophonie.org

**Lancement du Prix de la traduction
Ibn Khaldoun et Léopold Sédar Senghor en Sciences humaines
(du français vers l'arabe et de l'arabe vers le français)**

CONDITIONS DE CANDIDATURE

1. Les candidatures au prix peuvent être soumises par :
 - les traducteurs qui répondent aux conditions fixées par le règlement du Prix ;
 - les universités, les instituts d'enseignement supérieur et les centres d'études et de recherches dans le monde arabe et dans l'espace francophone ;
 - les associations et les unions nationales dans les pays arabes et dans l'espace francophone ;
 - les personnalités renommées dans les domaines du prix ;
 - les maisons d'éditions.
2. La candidature au Prix se fait par la présentation d'une ou de plusieurs œuvres traduites du français vers l'arabe ou de l'arabe vers le français dans le domaine du Prix (sciences humaines).
3. L'ouvrage ou les ouvrages traduits doivent être la première traduction de l'œuvre d'origine.
4. Le candidat doit fournir un curriculum vitae ainsi qu'une présentation de ses travaux de traduction, objets de sa candidature en soulignant leur apport à une meilleure connaissance mutuelle des deux cultures.
5. Les ouvrages traduits en français ou en arabe doivent être présentés en huit exemplaires au Secrétariat du Prix.
6. Le dernier délai pour la présentation des dossiers de candidature est fixé au 31 janvier 2008.
7. Le Prix consiste en un diplôme au nom du lauréat, signé par le Secrétaire général de la Francophonie et par le Directeur général de l'Organisation Arabe pour l'Education, la Culture et la Science (ALECSO) et en une bourse d'un montant de 10 000 dollars américains (7 000 euros) attribuée au lauréat ou au co-lauréat du Prix.
8. Les demandes de candidature et les pièces jointes ne seront pas retournées à leurs propriétaires, que les candidat(e)s aient été primé(e)s ou non.
9. Le choix du lauréat ne peut faire l'objet d'aucune contestation.
10. Les dossiers de candidature sont adressés sous pli recommandé ou par courrier international à l'une des deux adresses ci-dessous :

Secrétariat du Prix de la traduction Ibn Khaldoun et Léopold Sédar Senghor :

1. Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

13, Quai André Citroën, 75015, Paris, France.

Contact : Monsieur Julien Kilanga Musinde.

Téléphone : (33) 1 44 37 71 28 - Télécopie : (33) 1 44 37 33 48

Courriel : julien.kilanga-musinde@francophonie.org

2. Organisation arabe pour l'Education, la Culture et les Sciences (ALECSO)

BP 1120, Recette principale, Tunis, Tunisie.

Contact : Madame Dhouha Boukhris.

Téléphone : (216) 71 78 44 66 - Télécopie : (216) 71 78 49 65

Courriel : alecso@email.ati.tn